



## Communiqué de presse

**Les Verts (Espagne) appellent le gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero à réduire les émissions des antennes relais de téléphonie mobile tel que recommandées par le Parlement Européen.**

Bilbao, 24.06.09: Les Verts appellent le gouvernement de Rodriguez Zapatero à adopter les recommandations du Parlement Européen sur les rayonnements électromagnétiques et d'élaborer de toute urgence une nouvelle loi qui repose sur le principe de précaution. Fixer des niveaux d'exposition de prévention et veiller également à ce que les secteurs potentiellement les plus sensibles de la population restent à l'écart de ces rayonnements.

Plusieurs associations écologistes et le Parti Vert demandent que le gouvernement change de politique concernant les CEM et applique les recommandations d'une récente résolution du Parlement européen (2 avril 2009), qui recommande par une loi que les seuils d'émission des antennes relais soient réduits à la puissance de 0,6 V / m. En Espagne, la loi actuelle autorise jusqu'à 61 V / m.

Les Verts, lors de la Journée internationale contre la pollution électromagnétique demandent au Gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero de réglementer prioritairement la santé publique "sur les intérêts d'affaires" et préconisent l'établissement d'une nouvelle loi qui garantit la santé de tous citoyens sur le principe de précaution énoncé dans le traité sur l'Union européenne, ainsi que des recommandations sur la santé des CEM du Parlement Européen.

Par conséquent, par les paroles de Lara Pérez Dueñas, membre des Verts, "nous exhortons le gouvernement central à envisager, d'urgence :

- L'élaboration de lois pour fixer des limites de ce que l'on appelle la pré-exposition.
- D'organiser face au chaos actuel des équipements urbains des sites de bases d'antennes relais mobiles un regroupement en forçant les opérateurs à partager les pylônes et les émetteurs.
- De mener des campagnes d'information s'adressant en particulier aux jeunes.
- De reconnaître l'invalidité des patients atteints d'EHS (Electro Hyper Sensibilité), comme le reconnaît la Suède."

"La multiplication des litiges, le souci de la proximité des antennes relais, des lignes à haute tension et des sous-stations électriques exige lors d'installations un plus grand effort de l'administration locale et la planification régionale. Cependant la législation, "doit veiller à ce que les écoles, crèches, centre de soins et les centres de santé soient sans pollution électromagnétique par l'établissement de distances de sécurité, conformément à des critères scientifiques et de suivre les recommandations l'Union européenne."

"Les Vert sont profondément préoccupés par le fait que les compagnies d'assurances ne couvrent plus les risques de responsabilité civile liés aux champs électromagnétiques. Ceci est de la responsabilité des politiques, mais cela signifie aussi clairement que les assureurs européens ont déjà mise en œuvre leurs propre version du principe de précaution, tandis que le gouvernement espagnol ferme les yeux."